

Présidence et
Services
Centraux

Direction
des affaires
générales

Pôle des affaires
juridiques et de la
vie
institutionnelle

n° 29



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS,

Vu le code de l'éducation et notamment son Art. L. 712-2 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n°62 - 1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment ses articles 6 et 12 ;

Vu les statuts de l'Université Nice Sophia Antipolis ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à :

- M. Jérôme EVAIN, Directeur des Affaires Financières,
- M. Sébastien ASSEMAT, Responsable du Pôle des Marchés

aux fins de signer au nom du président de l'université Nice Sophia Antipolis, les actes, décisions ou documents relatifs à la passation des marchés publics de l'université Nice Sophia Antipolis exclusivement et conformément aux mentions portées au document ci-annexé.

ARTICLE 2 :

Aucune subdélégation de signature n'est autorisée

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature et sera publié sur le portail internet de l'université et affiché dans les locaux de l'Université pendant toute la durée de sa validité.

ARTICLE 4 :

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université de Nice Sophia Antipolis, sont chargées chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRAND CHATEAU
28 AVENUE DE VALROSE
BP 2135
06 103 NICE CEDEX 2

Fait à Nice, le

19 JUIN 2012

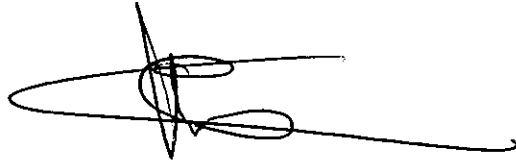
Le Président de l'Université Nice Sophia Antipolis,



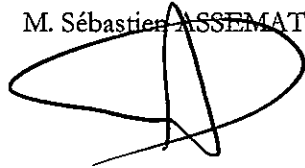
Mme Frédérique VIDAL

Vu et pris connaissance :

M. Jérôme EVAIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

M. Sébastien ASSEMAT

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop on the left side and a vertical stroke on the right.

AMPLIATIONS :

- Mme le Recteur, Chancelier des universités
- Mme et MM. les directeurs de composantes et services communs
- Mme la directrice générale des services
- Mmes et MM. les directeurs des services administratifs des composantes
- Mmes et MM. les directeurs des services centraux
- Mme l'Agent comptable

UNIVERSITE DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS

*Délégations de signature pour les marchés, accords-cadres et marchés subséquents
DAF Pôle des Marchés*

Types de pièces
Pour la Passation
Registres de dépôt / Ouverture des plis
Demandes de complément des pièces de candidatures
Demandes de précisions lors de l'étude des offres
Mise en place de négociation, si prévue dans le règlement de consultation
Demandes de pièces de candidature lorsqu'un candidat est pressenti
Pour l'exécution et le suivi
Demande de statistiques ou d'information